Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 02/08/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/08/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/690333
N° d'annonce : 690333

CABINET
SCHMITT & ASSOCIES

Société d'Avocats
30, avenue Franklin-D.-Roosevelt
75008 PARIS
www.schmitt-associes.fr

KS CAFE

Société par actions simplifiée au capital de 16.000 €

Siège social : 9 rue de Mazagran 75010 PARIS

834 925 133 R.C.S. Paris

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Mixte des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeNGWQmZv
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNGWQmZv

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)